

Toulouse, le 29 octobre 2020

Chères, Chers collègues,
Chères étudiantes, chers étudiants,

Lors d'une allocution télévisée hier soir, le Président de la République a annoncé un retour au confinement pour 4 semaines à partir du jeudi 29 octobre 2020 à minuit. Plusieurs grandes mesures, détaillées ci-dessous, ont été annoncées. Celle qui impacte directement notre communauté est le passage en distanciel de l'enseignement supérieur. Les modalités exactes de mise en œuvre doivent encore être précisées, notamment en fin d'après-midi par le Premier Ministre lors d'une conférence de presse.

Je voudrais être plus précis, je sais combien d'interrogations suscite cette nouvelle annonce, qui doit être appliquée dès demain. Nous sommes donc à l'heure actuelle dans l'attente de précisions de la part de nos tutelles pour organiser la continuité de l'activité dans notre établissement lors des prochaines semaines. Nous reviendrons vers vous dès que nous serons en mesure de vous préciser les modalités d'application de ce nouveau confinement, qui s'appliquera dès demain matin.

Les principales mesures annoncées hier sont les suivantes :

- Retour à un confinement à partir de vendredi (soit dans la nuit de jeudi à vendredi) jusqu'au 1^{er} décembre, avec 3 modifications essentielles par rapport au dernier :
 - o Les écoles, collèges et lycées resteront ouverts
 - o Le travail pourra continuer
 - o Les EHPAD resteront ouverts
- Les commerces non essentiels et les établissements recevant du public (sauf exception) seront fermés.
- Les crèches, écoles, collèges et lycées seront ouverts (avec des protocoles renforcés). Les maires seront sollicités pour l'application sur les temps périscolaires.
- **Les enseignements des universités se feront à distance.**
- **Une attestation** sera nécessaire pour se rendre au travail
- Partout où c'est possible le télétravail sera généralisé
- Les guichets des services publics resteront ouverts
- Les rassemblements publics seront interdits (annulation/report de toutes les manifestations)
- Sauf exception, pas de déplacement d'une région à l'autre. Les frontières hors Europe seront fermées sauf exception. Les ressortissants français pourront toutefois revenir sur le territoire.

Merci pour votre compréhension, bien sincèrement,

Jean-Marc Broto

Président de l'université